



Conseil de
l'Union européenne

Luxembourg, le 14 octobre 2019
(OR. en)

12909/1/19
REV 1

COASI 139
ASIE 42
CFSP/PESC 764

RÉSULTATS DES TRAVAUX

Origine: Secrétariat général du Conseil

en date du: 14 octobre 2019

Destinataire: délégations

N° doc. préc.: 12683/19

Objet: Thaïlande

– Conclusions du Conseil (14 octobre 2019)

Les délégations trouveront en annexe les conclusions du Conseil sur la Thaïlande, adoptées par le Conseil lors de sa 3720^e session tenue le 14 octobre 2019.

Thaïlande**Conclusions du Conseil**

Le Conseil a pris note d'un exposé de la haute représentante sur l'évolution de la situation politique en Thaïlande à la suite des élections qui ont eu lieu en mars 2019. Dans ce contexte, et rappelant les conclusions du Conseil du 11 décembre 2017, le Conseil considère à présent qu'il serait opportun que l'UE prenne des dispositions en vue d'élargir ses relations avec la Thaïlande, notamment en ce qui concerne les questions relatives aux droits de l'homme, aux libertés fondamentales et au pluralisme démocratique, en se préparant à signer en temps voulu l'accord de partenariat et de coopération (APC). Le Conseil souligne par ailleurs qu'il importe de prendre des dispositions en vue de la reprise des négociations sur un accord de libre-échange (ALE) ambitieux et global.
